

Dans ce chapitre :

1. Bilan	370
2. Compte de résultat	372
3. Annexes aux comptes sociaux	373
3.1 Faits marquants de l'exercice	373
3.2 Principes et méthodes comptables	373
3.3 Notes	374
4. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	382
5. Inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille à la clôture de l'exercice 2019	385
6. Filiales et participations	386
7. Résultats financiers de la société relatifs aux 5 dernières années	388



Comptes sociaux

6



1. Bilan

1. Bilan

Actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	Brut	Amort. ou prov.	31/12/2019 Net	31/12/2018 Net
ACTIF IMMOBILISÉ					
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
Droits et valeurs similaires	1.1	27 474	(27 474)	–	–
<i>Immobilisations corporelles</i>					
Terrains	1.2	2 785	–	2 785	2 932
Constructions		48	(48)	–	–
Autres		1 468	(242)	1 226	1 226
Total immobilisations corporelles et incorporelles		31 775	(27 764)	4 011	4 158
<i>Immobilisations financières</i>					
Titres de participation	2.1	5 596 996	(111 288)	5 485 708	5 485 704
Autres titres immobilisés	2.2	1 518 570	(77)	1 518 493	1 727 117
Créances rattachées à des participations	2.3	3 223 997	–	3 223 997	3 210 570
Autres		10	–	10	–
Total immobilisations financières		10 339 573	(111 365)	10 228 208	10 423 391
Total actif immobilisé		10 371 349	(139 129)	10 232 219	10 427 549
ACTIF CIRCULANT					
<i>Créances</i>					
Créances clients et comptes rattachés		455 460	–	455 460	202
Autres	3	102 049	–	102 049	106 019
Total Créances		557 509	–	557 509	106 221
<i>Valeurs mobilières de placement et disponibilités</i>					
Valeurs mobilières de placement	4	450 723	–	450 723	22 940
Disponibilités Groupe	5	5 411 588	–	5 411 588	6 899 820
Autres disponibilités		2 006	–	2 006	217
Total Valeurs mobilières de placement et disponibilités		5 864 316	–	5 864 316	6 922 977
Total actif circulant		6 421 825	–	6 421 825	7 029 198
COMPTE DE RÉGULARISATION					
Charges constatées d'avance	6.1	351	–	351	387
Charges à répartir	6.2	14 568	–	14 568	14 435
Primes de remboursement des obligations	6.3	7 123	–	7 123	26 201
Écarts de conversion actif		90 653	–	90 653	77 214
TOTAL ACTIF		16 905 870	(139 129)	16 766 739	17 574 984

L'annexe fait partie intégrante des comptes sociaux.

Passif

(en milliers d'euros)	Note	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES	7		
Capital social	7.1	2 328 274	2 316 675
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7.2	3 133 188	2 976 940
Réserves			
Réserve légale		243 027	243 027
Report à nouveau	7.3	3 246 040	84 171
Résultat de l'exercice		57 108	4 457 994
Provisions réglementées		2	2
Total capitaux propres		9 007 639	10 078 809
PROVISIONS POUR RISQUES	8		
Provisions pour risques		452 634	1 432
Total provisions pour risques et charges		452 634	1 432
DETTES			
Emprunts obligataires	9	7 062 368	6 598 934
Autres emprunts et dettes assimilées	10	66 480	51 384
Dettes rattachées à des participations		14	14
Emprunts et dettes financières	11	–	610 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		779	543
Dettes fiscales et sociales		80 313	151 819
Autres dettes		5 762	4 682
Total dettes		7 215 718	7 417 375
Produits constatés d'avance		98	154
Écarts de conversion passif		90 649	77 214
TOTAL PASSIF		16 766 739	17 574 984

L'annexe fait partie intégrante des comptes sociaux.

2. Compte de résultat

2. Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	2019	2018
Autres produits de gestion courante et divers		2 385	174
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		0	0
Produits d'exploitation		2 385	174
Achats et charges externes		(10 079)	(8 887)
Impôts et taxes		(1 612)	(1 640)
Charges de personnel		(4 321)	(3 554)
Dotations aux amortissements et aux provisions		-	-
Autres charges de gestion courante et quote-part d'opérations faites en commun		(1 821)	(1 597)
Charges d'exploitation		(17 833)	(15 678)
Résultat d'exploitation		(15 447)	(15 504)
Revenus du portefeuille	14	49 896	4 500 507
Intérêts et produits assimilés		49 863	50 725
Reprises de provisions et dépréciation des créances à long terme et autres		-	-
Produits financiers		99 759	4 551 232
Intérêts et charges assimilés		(111 639)	(126 008)
Dotations aux amortissements et provisions et autres		(7 103)	(8 691)
Charges financières		(118 741)	(134 699)
Résultat financier	14	(18 983)	4 416 533
Résultat courant avant impôt		(34 430)	4 401 029
Produits sur cessions d'immobilisations		2 078	121
Produits de refacturation plan de performance		515 434	
Reprises de provisions et transferts de charges		375	67
Autres produits exceptionnels		-	-
Produits exceptionnels		517 887	188
Valeurs comptables sur cessions d'immobilisations		(148)	(311)
Dotations aux provisions et amortissements		17 717	(9 902)
Autres charges exceptionnelles		(515 602)	(226)
Charges exceptionnelles		(498 033)	(10 439)
Résultat exceptionnel	15	19 854	(10 252)
Impôts sur les bénéfices/Produit d'intégration fiscale	16	71 684	67 216
RÉSULTAT		57 108	4 457 994

L'annexe fait partie intégrante des comptes sociaux.

3. Annexes aux comptes sociaux

3. Annexes aux comptes sociaux

(Montants exprimés en milliers d'euros, sauf exceptions signalées)

3.1 Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice, Schneider Electric SE a procédé aux opérations d'augmentation de capital suivantes pour 167 millions d'euros :

- augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre d'un plan mondial d'actionnariat salarié pour 160 millions d'euros le 10 juillet 2019 ;
- augmentations de capital liées aux levées d'actions de performance pour 7 millions d'euros.

La société a émis trois emprunts obligataires pour respectivement 200, 250 et 500 millions d'euros.

En mai 2019, le dividende 2018 a été versé à hauteur de 1 296 millions d'euros.

La société a procédé au rachat de 3 476 691 de ses propres actions pour 266 millions d'euros.

Enfin, au 31 Décembre 2019, la société a décidé de servir certains de ses plans d'actions en cours sur des actions existantes et de refacturer la charge afférente aux diverses sociétés du Groupe. En conséquence, la société a enregistré une provision à hauteur de 451 millions euros ainsi qu'un produit de même montant.

3.2 Principes et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2019 sont établis comme l'année précédente selon les règles et principes comptables français et en application du règlement ANC n° 2016-07.

Immobilisations

Les immobilisations de toutes natures sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Immobilisations incorporelles

Les amortissements des droits et valeurs similaires sont calculés sur 5 ans au plus.

Immobilisations corporelles

Les éléments de l'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissement aux conditions normales d'utilisation sur le mode linéaire suivant les natures d'immobilisations (de 3 à 10 ans).

Titres de participation

Les titres de participation sont enregistrés au coût d'acquisition.

Des provisions pour dépréciation peuvent être constituées si la valeur comptable est supérieure à la valeur d'utilité estimée en fin d'exercice. Cette estimation est déterminée principalement par référence à la situation nette comptable de la participation, ainsi que par la prise en compte d'éléments prévisionnels fondés sur les perspectives de rentabilité des participations et les perspectives en matière de conjoncture économique. Pour les participations les plus récentes, rentre également dans cette analyse la valeur des fonds de commerce acquis. Pour les titres cotés, il est tenu compte de la moyenne des cours de Bourse du dernier mois de l'exercice clos. Les plus-values latentes résultant de ces estimations ne sont pas comptabilisées.

Actions propres

Les actions propres sont évaluées par catégorie de titres (titres immobilisés, valeurs mobilières de placement), selon l'approche FIFO dite « *first-in, first-out* ».

Le classement comptable des actions propres dépend de la finalité de détention :

- les actions propres sont classées en valeurs mobilières de placement si elles font l'objet d'une affectation explicite à la couverture de plans d'options ou si elles sont achetées en vue de réguler le cours de l'action du Groupe ;
- les actions propres sont classées en immobilisations financières si elles ne font pas l'objet d'une affectation explicite à la couverture de plan d'options ou si elles sont achetées en vue de leur utilisation dans le cadre d'un contrat de liquidité par un prestataire de services d'investissements, ou de leur annulation ultérieure dans le cadre d'une réduction de capital.

La comptabilisation d'une provision pour dépréciation des actions propres dépend de la finalité de détention :

- lorsque des actions propres sont affectées à la couverture de plans d'options, il n'y a pas lieu de comptabiliser une provision pour dépréciation ;
- dans les autres cas, il est nécessaire de constituer une provision pour dépréciation si le cours de Bourse moyen du mois précédant la clôture est inférieur au coût moyen pondéré.

Engagements de retraite

Pour évaluer ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite, la société utilise la méthode des unités de crédit projetées. Les engagements de retraite complémentaire pris par la société sont provisionnés en fonction des termes contractuels des accords stipulant des niveaux de ressources garantis au-delà des régimes standards généraux. Les écarts actuariels résultant des changements d'estimation sont traités suivant la méthode dite du corridor. Cette méthode consiste à amortir sur 10 ans les écarts actuariels qui excèdent 10 % du montant de l'engagement.

3. Annexes aux comptes sociaux

Risque de change

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques. Toutefois, lorsqu'il existe des gains et pertes de change latents sur des opérations réciproques libellées dans la même devise dont les termes sont adossés, le montant de la dotation est alors limité à l'excédent des pertes sur les gains.

Emprunts obligataires

Les primes de remboursement ainsi que les frais d'émission sont amortis sur la durée des emprunts.

3.3 Notes

Note 1 : Immobilisations

1.1 Immobilisations incorporelles

Ce poste est principalement constitué des frais d'augmentation de capital et de fusion. Ces frais sont totalement amortis.

1.2 Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)

Immobilisations corporelles	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Brut	4 448	–	(147)	4 301
Amortissements	(290)	–	–	(290)
NET	4 158	–	–	4 011

Les immobilisations sont principalement constituées de terrains non bâtis.

Note 2 : Immobilisations financières

2.1 Titres de participation

(en milliers d'euros)

Titres de participation	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Brut	5 599 974	4	(2 982)	5 596 996
Provisions	(114 270)	–	2 982	(111 288)
NET	5 485 704	4	–	5 485 708

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucun mouvement significatif sur les titres de participation.

Au 31 décembre 2019, les principales participations sont les suivantes :

Titres de participation	Valeur d'inventaire
Schneider Electric Industries SAS	5 343 544
Cofimines	139 077
Schneider Electric Japan Holding	2 049
Autres (valeur inférieure à 5 millions d'euros)	1 038
TOTAL	5 485 708

2.2 Autres titres immobilisés

(en milliers d'euros)

Autres titres immobilisés	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Actions propres	1 727 063	266 322	(474 946)	1 518 439
Autres titres	131	–	–	131
Provisions sur autres titres et actions propres	(77)	–	–	(77)
NET	1 727 117	266 322	(474 946)	1 518 493

Les autres titres immobilisés sont constitués des actions propres rachetées pour couvrir certains plans d'options.

Conformément à la résolution adoptée lors de l'assemblée générale du 24 avril 2018, la société a procédé au rachat de 3 476 691 de ses propres actions pour un total de 266 millions d'euros.

Conformément à la décision du Conseil de décembre 2019 de servir les actions de performance des plans 26, 29, 31, 33 et 35 avec des actions propres Schneider Electric, 9 140 459 actions d'un montant de 475 millions d'euros ont été classées en valeurs mobilières de placement.

2.3 Créances rattachées à des participations

(en milliers d'euros)

Créances rattachées à des participations	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Brut	3 210 570	13 537	(110)	3 223 997
NET	3 210 570	13 537	(110)	3 223 997

Au 31 décembre 2019, ce poste est constitué d'un prêt accordé à Schneider Electric Industries SAS pour un total de 2 500 millions d'euros à échéance 2020, d'un prêt accordé en 2012 à Boissière Finance pour un montant total de 712 millions d'euros à échéance 2022 et des intérêts courus pour un montant global de 12 millions d'euros.

Note 3 : Créances

(en milliers d'euros)

	31/12/2019	31/12/2018
Créances clients	455 460	202
Autres créances	102 049	106 019
NET	557 509	106 221

Les créances clients correspondent principalement à la refacturation des plans d'actions gratuites à SEISAS.

Au 31 décembre 2019, le poste « Autres créances » comprend principalement des créances fiscales et des crédits de R&D.

Note 4 : Valeurs mobilières de placement

(en milliers d'euros)	31/12/2018		Augmentation	Diminution	31/12/2019	
	Nombre d'actions	Valeur	Valeur	Valeur	Valeur	Nombre d'actions
ACTIONS PROPRES						
Brut	1 417 918	40 657	474 902	(64 836)	450 722	8 437 254
Provisions	–	(17 717)		17 717	–	–
TOTAL NET	–	22 940	474 902	(47 119)	450 722	–

Les valeurs mobilières de placement sont constituées des actions propres détenues par la société afin de couvrir les plans à venir d'actions de performance et, le cas échéant, d'options d'achat d'actions.

En 2017, en conséquence de la qualification par le conseil d'administration du plan 25 en plan de performance sur actions existantes, une provision sur titres auto détenus de 8 millions d'euros avait été comptabilisée.

En 2018, un complément de cette provision a été comptabilisé à hauteur 10 millions d'euros. La période d'acquisition des droits relatifs au plan 25 a été clôturée en mars 2019.

Note 5 : Disponibilités Groupe

Les disponibilités Groupe sont essentiellement constituées d'avances de Schneider Electric SE à la centrale de trésorerie du Groupe (Boissière Finance), à exigibilité immédiate et rémunérées.

3. Annexes aux comptes sociaux

Note 6 : Comptes de régularisation d'actifs

6.1 Charges constatées d'avance

Ce poste concerne principalement des charges constatées d'avance relatives aux frais d'assurances et frais d'honoraires.

6.2 Frais d'émission des emprunts

(en milliers d'euros)

Frais d'émission des emprunts	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
du 20/07/2010 sur 10 ans de 500 millions d'euros	275	–	(166)	109
du 22/09/2011 sur 8 ans de 500 millions d'euros	14	–	(14)	–
du 27/09/2012 sur 10 ans de 800 millions de dollars	1 409	–	(423)	986
du 06/09/2013 sur 8 ans de 600 millions d'euros	900	–	(323)	577
du 11/03/2015 sur 10 ans de 750 millions d'euros	1 979	–	(311)	1 668
du 08/09/2015 sur 8 ans de 800 millions d'euros	1 907	–	(386)	1 521
du 13/10/2015 sur 10 ans de 200 millions d'euros	651	–	(65)	586
du 13/10/2015 sur 10 ans de 100 millions d'euros	264	–	(36)	228
du 09/09/2016 sur 8 ans de 800 millions d'euros	2 538	–	(442)	2 096
du 13/12/2017 sur 9 ans de 750 millions d'euros	2 344	–	(296)	2 048
du 21/06/2018 sur 9 ans de 750 millions d'euros	2 153	–	(253)	1 900
du 9/09/2019 sur 5 ans de 200 millions d'euros		565	(52)	513
du 15/01/2019 sur 9 ans de 250 millions d'euros		773	(53)	720
du 15/01/2019 sur 9 ans de 500 millions d'euros		1 807	(193)	1 614
TOTAL	14 435	3 145	(3 013)	14 568

6.3 Primes de remboursement

(en milliers d'euros)

Primes de remboursement des obligations	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
du 20/07/2010 sur 10 ans de 500 millions d'euros	820	–	(504)	325
du 22/09/2011 sur 8 ans de 500 millions d'euros	32	–	(32)	–
du 27/09/2012 sur 10 ans de 800 millions de dollars	599	–	(199)	400
du 06/09/2013 sur 8 ans de 600 millions d'euros	540	–	(193)	347
du 11/03/2015 sur 10 ans de 750 millions d'euros	5 567	–	(873)	4 694
du 08/09/2015 sur 8 ans de 800 millions d'euros	2 659	–	(538)	2 121
du 13/10/2015 sur 10 ans de 100 millions d'euros	(1 241)	168	–	(1 073)
du 09/09/2016 sur 8 ans de 800 millions d'euros	5 761	–	(1 000)	4 761
du 13/12/2017 sur 9 ans de 750 millions d'euros	4 615	–	(579)	4 036
du 21/06/2018 sur 9 ans de 750 millions d'euros	6 848	–	(808)	6 040
du 9/09/2019 sur 5 ans de 200 millions d'euros		(3 032)	280	(2 752)
du 15/01/2019 sur 9 ans de 250 millions d'euros		(12 763)	874	(11 889)
du 15/01/2019 sur 9 ans de 500 millions d'euros		125	(13)	112
TOTAL	26 201	(15 502)	(3 576)	7 123

Note 7 : Capitaux propres

(en millions d'euros)	Capital social	Primes d'émission, de fusion, d'apport	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Total
Solde au 31 décembre 2017 avant affectation du résultat	2 388	5 147	237	121	–	7 893
Variation de capital	(71)	153	(6)	–	–	76
Affectation du résultat 2017	–	–	121	(121)	–	–
Dividendes distribués au titre de l'exercice 2017	–	(1 198)	(25)	–	–	(1 223)
Annulation d'actions propres	–	(1 126)	–	–	–	(1 126)
Résultat de l'exercice 2018	–	–	–	4 457	–	4 457
Solde au 31 décembre 2018 avant affectation du résultat	2 317	2 976	327	4 457	–	10 078
Variation de capital	11	156	–	–	–	167
Affectation du résultat 2018	–	–	3 161	(3 161)	–	–
Dividendes distribués au titre de l'exercice 2018	–	–	–	(1 296)	–	(1 296)
Annulation d'actions propres	–	–	–	–	–	–
Résultat de l'exercice 2019	–	–	–	57	–	57
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2019 AVANT AFFECTATION DU RÉSULTAT	2 328	3 133	3 489	57	–	9 007

7.1 Capital

Capital social

Le capital social au 31 décembre 2019 est de 2,328,274,220 euros et est représenté 582,068,555 actions de 4 euros de nominal chacune, totalement libérées.

Évolution du capital social

L'augmentation de capital social de 11 millions d'euros constatée sur l'exercice se décompose en :

- 10 millions d'euros d'augmentation de capital social réservée aux salariés qui a conduit à l'émission de 2 676 018 actions nouvelles ;
- 1 million d'euros d'augmentation de capital social liées aux levées d'actions de performance, conduisant à l'émission de 223,768 actions nouvelles ;

Actions propres

À la clôture, le total des actions propres détenues est 31 045 826 pour un montant net de 1 518 millions d'euros.

7.2 Primes

Les primes d'émission ont augmenté sur l'exercice d'un montant de 156 millions d'euros, provenant principalement de l'augmentation de capital réservée aux salariés

7.3 Affectation du résultat de l'exercice précédent

Conformément à la troisième résolution de l'assemblée générale mixte du 25 avril 2019, le résultat bénéficiaire de 2018 de 3 161 millions d'euros a été affecté en report à nouveau. Par ailleurs, 1 296 millions d'euros ont été distribués sous forme de dividendes.

Note 8 : Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
PROVISIONS POUR RISQUES				
Litiges	15	–	–	15
Risque de variation du cours des actions propres	–	450 722	–	450 722
Autres	1 417	510	(30)	1 897
TOTAL	1 432	451 232	(30)	452 635

D'une manière générale, la société considère que les provisions constituées au bilan, au titre des litiges connus à ce jour et auxquels elle est partie, devraient être suffisantes pour qu'ils n'affectent pas de manière substantielle sa situation financière ou ses résultats.

La provision à hauteur de 451 millions d'euros concerne les plans d'actions gratuites que le Groupe a décidé de servir sur actions existantes.

3. Annexes aux comptes sociaux

Note 9 : Emprunts obligataires

(en milliers d'euros)	Montant du capital		Intérêts	Échéance
	31/12/2019	31/12/2018		
Schneider Electric SE 2019	150 244	150 244	Euribor + 0,60 % TV	25/07/2019
Schneider Electric SE 2020	500 000	500 000	3,625 % TF	20/07/2020
Schneider Electric SE 2019	–	500 000	3,50 % TF	22/01/2019
Schneider Electric SE 2022	712 124	698 690	2,95 % TF	27/09/2022
Schneider Electric SE 2021	600 000	600 000	2,50 % TF	06/09/2021
Schneider Electric SE 2025	750 000	750 000	0,875 % TF	11/03/2025
Schneider Electric SE 2023	800 000	800 000	1,50 % TF	08/09/2023
Schneider Electric SE 2025	200 000	200 000	1,841 % TF	13/10/2025
Schneider Electric SE 2025	100 000	100 000	1,841 % TF	13/10/2025
Schneider Electric SE 2024	800 000	800 000	0,25 % TF	09/09/2024
Schneider Electric SE 2024	200 000	–	0,25 % TF	09/08/ 2024
Schneider Electric SE 2026	750 000	750 000	0,875 % TF	13/12/2026
Schneider Electric SE 2027	750 000	750 000	1,375 % TF	21/06/2027
Schneider Electric SE 2028	500,000	–	1,5 % TF	15/01/2028
Schneider Electric SE 2028	250,000	–	1,5 % TF	15/01/2028
TOTAL	7 062 368	6 598 934		

TF : taux fixe.

TV : taux variable.

Schneider Electric SE a réalisé au cours des précédents exercices des émissions obligataires sur différents marchés :

- aux États-Unis, à travers un placement privé uniquement réservé aux investisseurs institutionnels (SEC Rule 144A) pour 800 millions de dollars américains, mis en place en septembre 2012, au taux de 2,950 % et arrivant à échéance en septembre 2022 ;
- dans le cadre de son programme d'*Euro Medium Term Notes* (« EMTN »), emprunts étant admis aux négociations de la Bourse du Luxembourg.

Durant l'exercice, la société a remboursé un emprunt obligataire de 500 millions d'euros à échéance 22 janvier 2019.

La société a émis les trois emprunts obligataires suivants :

- pour un montant de 200 millions d'euros mis en place au taux de 0,25 % arrivant à échéance le 9 septembre 2024 ;
- pour un montant de 500 millions d'euros mis en place au taux de 1.375 % arrivant à échéance le 15 janvier 2028 ;
- pour un montant de 250 millions d'euros mis en place au taux de 1.375 % arrivant à échéance le 15 janvier 2028.

À la clôture de l'exercice 2019, les emprunts obligataires non échus sont les suivants :

- 800 millions d'euros mis en place en septembre 2016 au taux de 0,25 %, arrivant à échéance le 9 septembre 2024 ;
- 600 millions d'euros mis en place en septembre 2013 au taux de 2,50 %, arrivant à échéance le 6 septembre 2021 ;
- 500 millions d'euros mis en place en juillet 2010 au taux de 3,625 %, arrivant à échéance le 20 juillet 2020 ;
- 177 millions d'euros mis en place en juillet 2008, portant intérêt à taux variable à échéance le 25 juillet 2019, ramené à 150 millions d'euros par le remboursement en juin 2014 de 27 millions d'euros ;
- 100 millions d'euros mis en place en octobre 2015 au taux de 1,841 %, arrivant à échéance le 13 octobre 2025 ;
- 200 millions d'euros mis en place en octobre 2015 au taux de 1,841 %, arrivant à échéance le 13 octobre 2025 ;
- 800 millions d'euros mis en place en septembre 2015 au taux de 1,50 %, arrivant à échéance le 8 septembre 2023 ;
- 750 millions d'euros mis en place en mars 2015 au taux de 0,875 %, arrivant à échéance le 11 mars 2025 ;
- 750 millions d'euros mis en place en décembre 2017 au taux de 0,875 %, arrivant à échéance le 13 décembre 2026 ;
- 750 millions d'euros mis en place en juin 2018 au taux de 1,375 %, arrivant à échéance le 21 juin 2027.

Les primes d'émission et les frais d'émission sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Note 10 : Autres emprunts et dettes assimilées

Au 31 décembre 2019, les autres emprunts et dettes assimilées comprennent les intérêts courus sur les emprunts obligataires et autres emprunts émis par la société. Les intérêts représentent un total de 44 millions d'euros, contre 51 millions d'euros fin 2018.

Note 11 : Emprunts et dettes financières

Emprunts et dettes financières (en milliers d'euros)	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Billets de trésorerie	610 000	4 955 000	(5 565 000)	—
Banques créditrices	—	—	—	—
Autres dettes	—	—	—	—
NET	610 000	4 955 000	(5 565 000)	—

Au cours de l'exercice 2019, les billets de trésorerie ont été entièrement remboursés.

Note 12 : État des échéances des créances et des dettes

(en milliers d'euros)	Montant	À 1 an au plus	À plus de 1 an	À plus de 5 ans
ACTIF IMMOBILISÉ				
Créances rattachées à des participations	3 223 997	2 511 871	712 126	—
ACTIF CIRCULANT				
Créances clients et comptes rattachés	455 460	455 460	—	—
Autres créances	102 049	102 049	—	—
Valeurs mobilières de placement	450 722	450 722	—	—
Charges constatées d'avance	351	351	—	—
DETTES				
Emprunts obligataires	7 062 368	500 000	3 262 368	3 300 000
Autres emprunts et assimilés	66 481	66 481	—	—
Billets de trésorerie	—	—	—	—
Dettes rattachées à des participations	14	—	14	—
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	779	779	—	—
Dettes fiscales et sociales	80 313	80 313	—	—
Autres dettes	5 762	5 762	—	—
Produits constatés d'avance	98	98	—	—

Les factures reçues et émises au cours de l'exercice n'ont pas présenté de retard de paiement.

Note 13 : Postes concernant des entreprises liées (à partir de 10 % de détention)

(en milliers d'euros)	Montant brut	Montant net
Participations	5 596 996	5 485 708
Créances rattachées à des participations	3 223 997	3 223 997
Autres créances et créances clients	453 930	453 930
Disponibilités	5 411 588	5 411 588
Produits :		
• refacturation des actions de performance gratuites	515 602	2 207
• intérêts	—	25 347

3. Annexes aux comptes sociaux

NOTE 14 : Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Dividendes reçus	49 896	4 500 507
Intérêts financiers nets	(61 776)	(75 283)
Autres	(7 103)	(8 691)
RÉSULTAT FINANCIER	(18,983)	4 416 533

En 2019, la société a reçu 50 millions d'euros de dividende de Schneider Electric Industries SAS.

Note 15 : Résultat exceptionnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Plus/(moins)-values de cessions corporelles et financières	1 930	(191)
Provisions (dotations)/reprises	18 092	(9 835)
Autres produits et charges exceptionnels	(168)	(226)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	19 854	(10 252)

Note 16 : Impôts sur les sociétés/Produit d'intégration fiscale

La ligne du compte de résultat « Impôts sur les sociétés » reflète principalement le produit de l'intégration fiscale dont Schneider Electric SE est la mère. Le produit net constaté au titre de l'intégration fiscale s'élève à 71 millions d'euros en 2019.

Schneider Electric SE est la tête d'intégration fiscale pour l'ensemble des filiales françaises détenues à plus de 95 %. Le montant des reports déficitaires dont la société peut se prévaloir à ce titre est au 31 décembre 2019 de 2 289 millions d'euros.

Note 17 : Engagements pris en matière de retraites

La société avait pris divers engagements vis-à-vis de ses dirigeants, cadres actifs et retraités. En 2015, la société a fermé ses régimes de retraite supplémentaire. Depuis fin 2015, il n'existe plus aucun bénéficiaire actif. La société a externalisé auprès d'AXA France Vie ses engagements au titre des retraités bénéficiaires des régimes de retraite supplémentaire.

Note 18 : Engagements hors bilan

18.1 Engagements dans des sociétés de personnes

La quote-part du passif vis-à-vis des tiers revenant à Schneider Electric SE du fait de la détention de titres de sociétés civiles est non significative. Le montant du passif à l'égard des tiers dans les sociétés en nom collectif dont Schneider Electric SE détient des titres est non significatif.

18.2 Cautions, avals et garanties

Engagements donnés

Contre-garantie de cautions données par des banques : néant.

Avals et cautions donnés : 2 084 millions d'euros essentiellement à des sociétés du Groupe.

Engagements reçus

Contre-garantie bancaire : néant.

18.3 Instruments financiers

Les opérations de couverture du Groupe Schneider Electric, garantie de change et mise en œuvre d'instruments financiers sont réalisées par la centrale de trésorerie du Groupe, Boissière Finance, filiale à 100 % de Schneider Electric Industries SAS, elle-même filiale à 100 % de Schneider Electric SE.

Au 31 décembre 2019, Schneider Electric SE n'a aucun instrument de couverture.

Note 19 : Passif éventuel

Dans le cadre de ses activités, la société est exposée à un certain nombre de plaintes et de litiges potentiels. À l'exception de ceux pour lesquels le risque est probable et qui donc ont donné lieu à la comptabilisation d'une provision, la société n'a pas connaissance d'éventuelles réclamations ou litiges importants.

Plus précisément, la société n'a été informée à ce jour d'aucune réclamation / accusation en lien avec l'enquête actuellement menée par les pouvoirs publics français en France. La société coopère pleinement avec les autorités françaises sur ce sujet.

Note 20 : Renseignements divers

20.1 Effectif

L'effectif moyen sur l'exercice est de 1 employé.

20.2 Comptes consolidés

Schneider Electric SE est la tête de consolidation de son Groupe et présente de ce fait des comptes consolidés sous sa seule dénomination.

20.3 Éléments post-clôture

À la date d'approbation des comptes par le conseil d'administration, il n'y a pas d'éléments significatifs postérieurs à la clôture.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

4. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Schneider Electric S.E.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Schneider Electric S.E. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit et des risques.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation et des créances rattachées à des participations

« Principes et méthodes comptables » et note 2 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels

Point clé de l'audit

Les titres de participation et les créances rattachées à des participations figurent respectivement au bilan de votre société au 31 décembre 2019 pour un montant net de M€ 5 486 et M€ 3 224.

Comme décrit dans les principes comptables de l'annexe aux comptes annuels, les titres de participation sont comptabilisés au coût d'acquisition et dépréciés lorsque leur valeur d'utilité estimée à la clôture est inférieure à leur valeur comptable. L'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation est déterminée principalement par référence à la situation nette comptable des participations et par la prise en compte de perspectives de rentabilité des participations et de perspectives en matière de conjoncture économique.

Du fait du jugement exercé par la direction dans le cadre de cette estimation, en particulier lorsqu'elle est fondée sur des éléments prévisionnels, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation, et par extension des créances qui leur sont rattachées, constitue un point clé de notre audit.

Notre réponse

Nous avons examiné les procédures mises en œuvre par votre société pour estimer la valeur d'utilité des titres de participation. Nos travaux ont notamment consisté à :

- comparer les quotes-parts de situation nette comptable utilisées pour déterminer la valeur d'utilité des titres de participation avec les comptes des participations concernées, qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques ;
- apprécier, lorsque les valeurs d'utilité ont été déterminées sur la base d'éléments prévisionnels, que leur estimation est basée sur une méthode d'évaluation adaptée ;
- apprécier, par entretiens avec la direction, les principales hypothèses retenues dans le cadre de l'estimation des valeurs d'utilité, notamment le taux de croissance à long terme et le taux d'actualisation, en ayant recours à nos experts, le cas échéant ;
- vérifier l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'utilité effectués par votre société.

Nous avons également apprécié le caractère recouvrable des créances rattachées au regard du résultat des tests de dépréciation des titres de participation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-5 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Schneider Electric S.E. par votre assemblée générale du 6 mai 2004 pour le cabinet MAZARS et du 25 juin 1992 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2019, le cabinet MAZARS était dans la seizième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la vingt-huitième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit et des risques de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit et des risques

Nous remettons au comité d'audit et des risques un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit et des risques figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit et des risques la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit et des risques des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 10 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS	ERNST & YOUNG et Autres
Loïc Wallaert	Jean-Yves Jégourel
Mathieu Mougard	Alexandre Resten

5. Inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille à la clôture de l'exercice 2019

5. Inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille à la clôture de l'exercice 2019

Nombre de titres (en milliers d'euros)	Sociétés	Valeur d'inventaire
A. PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES		
(valeurs d'inventaire supérieures à 5 millions d'euros)		
58 018 657	Schneider Electric Industries SAS	5 343 544
22 608 572	Actions propres Schneider Electric SE	1 518 493
		6 862 037
B. AUTRES PARTICIPATIONS		
(valeurs d'inventaire inférieures à 5 millions d'euros)		
		1 038
C. PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES		
D. PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES		
		141 126
Total		7 004 201
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		
8 437 254	Actions propres Schneider Electric SE	450 722 810
TOTAL		457 727 011

6. Filiales et participations

6. Filiales et participations

Sociétés (en milliers d'euros)	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation du résultat*	Quote-part du capital détenue en %
I. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCÈDE 1 % DU CAPITAL DE SCHNEIDER ELECTRIC SE			
A. Filiales (50 % au moins du capital détenu par la société)			
Schneider Electric Industries SAS 35, rue Joseph-Monier 92500 Rueil-Malmaison	928 299	6 783 914	100,00
Cofimines Place du Champs-de-Mars 5, tour Bastion 1050 Bruxelles	96 884	42 230	99,84
B. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)			
II. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
A. Filiales non reprises au paragraphe I : (+ 50 %)			
a) Filiales françaises (ensemble)	-	-	-
b) Filiales étrangères (ensemble)	-	-	-
B. Participations non reprises au paragraphe I : (de 0 à 50 %)			
a) Dans les sociétés françaises (ensemble)	-	-	-
b) Dans les sociétés étrangères (ensemble)	19 600	164 492	4,8

* Y compris bénéfice ou perte du dernier exercice clos.

Valeur brute nette	Valeur	Avances et prêts consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 2019	Bénéfice (perte) de l'exercice 2019	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice 2019
5 343 544	5 343 544	2 506 389		3 687 868	631 947	49 896
219 894	139 094	–	–	Société de portefeuille	(11)	–
–	–	–	–	–	–	–
15 288	1 038	–	–	–	–	–
130	53	–	–	–	–	–
21 249	2 049	–	–	–	33,299	–

7. Résultats financiers de la société relatifs aux 5 dernières années

7. Résultats financiers de la société relatifs aux 5 dernières années

Nature des indications	2019	2018	2017	2016	2015
SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE					
Capital social (<i>en milliers d'euros</i>)	2 328 274	2 316 675	2 387 665	2 369 995	2 354 938
Nombre d'actions émises	582 068 555	579 168 769	596 916 242	592 498 759	588 734 472
Nombre d'obligations convertibles en actions (<i>en milliers</i>)					
Nombre maximal d'actions futures à créer (<i>en milliers</i>) :					
• par conversion d'obligations		–	–	–	–
• par exercice de droits de souscription et émissions d'actions	–	8 371	8 271	9 562	7 773
RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTIVES					
(en milliers d'euros)					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 385	174	170	228	209
Revenus du portefeuille, intérêts et autres produits	49 896	4 551 232	147 031	52 276	54 587
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	(18 659)	4 412 483	(22 861)	(146 799)	(139 013)
Impôts sur les bénéfices	71 684	1 215	55 213	(53 632)	(41 456)
Résultat après impôts, amortissements et provisions	57 108	4 457 994	121 488	(99 730)	(52 585)
Résultat distribué ⁽¹⁾ hors précompte et avoir fiscal	1 415 125 ⁽²⁾	1 361 047	1 313 216	1 208 697	1 177 469
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE ACTION					
(en euros)					
Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions	6,77	7,62	0,05	(0,14)	(0,06)
Résultat après impôts, amortissements et provisions	9,8	7,70	0,20	(0,17)	(0,09)
Dividende attribué à chaque action (net)	2,55 ⁽²⁾	2,35	2,20	2,04	2
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1	1	2	1	1
Montant de la masse salariale de l'exercice (<i>en milliers d'euros</i>)	3 693	2 544	1 670	1 507	2 684
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	–	–	–	–	–
(Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.) (<i>en milliers d'euros</i>)	944	1 010	796	974	1 028

(1) Le dividende revenant aux actions auto détenues au jour de sa mise en paiement ainsi que le précompte correspondant sont affectés au report à nouveau.

(2) Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale du 23 avril 2020.

